



Annexe 5 :

**Calendrier des opérations et étapes de procédure de mobilité pour le mouvement
intra académique des AAE et des SAENES**

Mobilité intra académique des AAE et des SAENES		
Résultats du mouvement inter académique	Le vendredi 27 mars 2026	
Inscription et saisie des vœux	Du lundi 27 avril au vendredi 22 mai 2026 inclus	L'agent s'inscrit sur l'application Amia, formule ses vœux (6 au maximum) et indique son ou ses motifs de mutation (en cas d'absence de vœux, la demande sera automatiquement annulée).
Edition et transmission de la confirmation	Du samedi 23 mai au vendredi 29 mai 2026 inclus	L'agent édite, via l'application Amia, sa confirmation de demande de mutation, et la transmet, par la voie hiérarchique accompagnée des pièces justificatives éventuelles. L'agent peut demander à modifier ses vœux et à les annuler.
Validation de la demande de mutation	Du samedi 30 mai au mercredi 3 juin 2026 inclus	L'agent prend connaissance sur Amia de l'état de sa demande de mutation (demande validée dans Amia et réceptionnée par la DPATE) et de l'avis émis par le recteur.
Validation des critères de départage	Du jeudi 4 juin au mardi 9 juin 2026 inclus	L'agent prend connaissance sur Amia des priorités légales et critères supplémentaires établis à titre subsidiaire validés par le rectorat de l'académie demandée, suite à l'examen des pièces.
Demande de correction manuelle	Du mercredi 10 juin au dimanche 14 juin 2026 inclus	Suite à l'étape ci-dessus, l'agent peut éventuellement, par courriel adressé au rectorat de l'académie sollicitée, demander une ou des corrections et transmet dans le même temps les éléments permettant de justifier les corrections demandées (priorités légales et critères supplémentaires).
Retour sur les demandes de correction	Du lundi 15 juin au mardi 16 juin 2026 inclus	Le rectorat de l'académie de la Réunion informe l'agent, par courriel, de la suite réservée à sa demande de correction effectuée (prise en compte ou non).
Publication des résultats	Mercredi 17 juin 2026	Publication des affectations. L'agent doit se connecter sur Amia pour consulter ses résultats.